

VOCATIONS: PROSPECTER OU CONVAINCRE?

CRISE DU RECRUTEMENT ET DILEMMES DE LA PROPAGANDE AUX MISSIONS ÉTRANGÈRES DE PARIS, 1930-1950

Une société de prêtres séculiers « forte de sa tradition »

Les Missions Étrangères de Paris (M.E.P.), dont la fondation fut approuvée par Louis XIV le 26 juillet 1663, sont généralement considérées comme la plus ancienne des sociétés missionnaires françaises ⁽¹⁾. Leur création officielle survint trois ans après l'envoi en mission des pères fondateurs, Pallu et Lambert de La Motte, premiers vicaires apostoliques, représentant le St-Siège en Asie et relevant directement de la *Propaganda Fide*. À partir du milieu du 19^e s., les M.E.P. occupèrent, dans le champ des missions d'Asie, une position nettement dominante. Au début du 20^e s., elles étaient solidement implantées en Asie du Sud-Est, de l'Inde à la Chine et jusqu'au Japon. L'une des singularités de cette société tient au fait qu'elle fut en contact avec une grande variété de cultures, comme l'atteste notamment l'apport considérable de ses missionnaires à la connaissance des langues asiatiques ⁽²⁾. Autant qu'à la conversion des populations, c'est à la formation du « clergé indigène » qu'elle était destinée, conformément aux *Instructions* édictées par la Propagande en 1659, à l'intention des nouveaux missionnaires. Il s'agit, aujourd'hui encore, d'une société de prêtres séculiers sans vœux, placée sous l'autorité directe de la Congrégation de la Propagande — désormais dénommée Congrégation pour l'évangélisation des peuples ⁽³⁾ —, et non d'une congrégation religieuse. Jusqu'au début du 20^e s., cette société était administrée collégialement et de façon

(1) Sur les origines de cette société religieuse, cf. Henry SY, *La société des Missions Étrangères, la fondation du séminaire, 1663-1700* (études et documents, 10), Églises d'Asie, série histoire, 2000.

(2) Gérard MOUSSAY (M.E.P.), *Missions étrangères et langues orientales: contribution de la Société des Missions Étrangères à la connaissance de 60 langues d'Asie*, bibliographie, archives & bibliothèque asiatique, Paris, 1997.

(3) Depuis la constitution *Regimini Ecclesiae universae*, du 6 août 1967.